



Résolution 2026-01-R05

Conférence des Présidents

Attendu que la conférence des Présidents à lieu du 11 au 15 mars 2026 et se déroulera en présentiel à Ottawa;

Attendu que le règlement 3 de la section locale 10005 mentionne que : les participants seront déterminés lors des réunions mensuelles. Cette discussion sera fondée en fonction des contraintes budgétaires, la pertinence du contenu des évènements ainsi que le bien-fondé sur la participation de chacun des membres. La délégation devra être approuvée par l'exécutif, lors d'un vote.

Il est résolu de désigner Julien Nobert (Délégué), Sabrina Williams (Observatrice) en tant que participants.

Il est de plus résolu que tous les frais non couverts par le SEI national seront assumés par la section locale.

Proposé par Sabrina Williams

Secondé par Kelly Pothier